

Elections Départementales et Régionales 2021 .

Le Premier ministre a annoncé le report d'une semaine des élections départementales et régionales initialement prévues les 13 et 20 juin 2021 aux **20 et 27 juin 2021**.

Le décret ministériel entérinant ce report sera publié prochainement.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est ainsi fixée au **vendredi 14 mai 2021**.

Pour transmettre votre demande, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **En ligne**

Vous pouvez faire votre demande sur le site www.mon.service-public.fr qui est ensuite transmise à la mairie de Siccieu Saint-Julien et CARIZIEU'. Un accusé de réception vous est transmis à l'adresse mail indiquée lors de la création du compte. Vous recevrez une carte électorale à l'adresse de résidence indiquée.

- **En mairie**

Suite aux mesures sanitaires, vous devez prendre un rendez-vous en mairie, et vous présentez avec votre justificatif d'identité et votre justificatif de domicile, avec le formulaire d'inscription rempli. Vous pouvez mandater un tiers (procuration sur papier libre) qui accomplit les formalités et présente les justificatifs exigés. Vous recevrez une carte électorale à l'adresse de résidence indiquée. La date butoir des rdv est fixée au mardi 11 mai 2021.

- **Par courrier**

Vous pouvez envoyer votre demande par courrier (Formulaire dûment rempli + justificatif d'identité + justificatif domicile). Pensez à transmettre un numéro de téléphone ou une adresse mail de contact en cas de problème. Un récépissé de demande vous sera envoyé par les services municipaux. Vous recevrez une carte électorale à l'adresse de résidence indiquée.

A noter : Vous ne pouvez être inscrit que sur une seule liste électorale. Votre demande d'inscription, si elle est validée, entraînera d'office votre radiation de la liste électorale sur laquelle vous étiez précédemment inscrit. Veillez à vous renseigner auprès de la mairie de votre précédent lieu de vote afin qu'elle vous confirme votre radiation.